



Revente d'un bien immobilier

Par **BRUEL**, le **13/05/2010** à **17:58**

Bonjour,

nous souhaiterions savoir s'il est possible de revendre un bien immobilier acquis récemment sans spéculation, au même prix que celui de l'acquisition ou bien y a t'il obligation qu'il y ait une plus value?

S'il y a une plus value? sera t'elle imposable?

Merci

Sincères salutations.